



**Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie**

Paris, le dimanche 19 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Delphine Batho remet le 13eme label « Grand Site de France » au site de Solutré Pouilly Vergisson en Saône-et-Loire.



Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a remis ce jour la décision d'attribution du label « Grand Site de France » au site de Solutré Pouilly Vergisson en Saône-et-Loire.

Au sud de la Bourgogne, le site de Solutré Pouilly Vergisson constitue un ensemble patrimonial prestigieux autant qu'un très beau paysage viticole. Les deux roches créent un site singulier, avec leurs éperons dominant le vignoble des crus de Pouilly-Fuissé, Mâcon-Village et Saint-Véran, et les villages typiques du Mâconnais, blottis à leur pied. Le grand site couvre une superficie de 2774 hectares sur 6 communes, et a vocation à s'élargir à 2 nouvelles communes qui feront partie

de l'extension en cours du site classé vers le sud.

Le label Grand Site de France, inscrit au code de l'environnement depuis l'adoption de la loi du 12 juillet 2010, reconnaît à la fois la grande valeur patrimoniale du site, la qualité de son entretien et l'intérêt du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur proposé pour l'avenir.

Solutré est un haut lieu de la Préhistoire, fréquenté par l'homme depuis plus de 50 000 ans et connu pour avoir donné son nom à l'une des périodes du Paléolithique : le Solutréen. Au pied de la roche s'étend un riche gisement préhistorique contenant de nombreux ossements d'animaux. Sur les sommets des roches de Solutré, Vergisson et du mont Pouilly, les pelouses sèches calcaires, d'un grand intérêt biologique, sont entretenues par de petits chevaux de race konik polski, résistants aux conditions climatiques difficiles, dans le cadre du programme européen Natura 2000.

Ce site multiple, paysager et viticole, naturel et scientifique, historique et culturel, a depuis longtemps attiré les visiteurs à l'instar du poète Lamartine. Ceux-ci peuvent aujourd'hui le découvrir grâce aux cheminements variés qui parcourent le territoire et aux lieux d'accueil du public créés sur ses flancs : la maison du Grand Site et le musée de la Préhistoire. Ces aménagements résultent d'un travail conjoint mené depuis deux décennies par le département de Saône-et-Loire allié à la communauté d'agglomération du Mâconnais avec l'appui du conseil régional de Bourgogne et de l'Etat. Solutré Pouilly Vergisson est membre fondateur et siège du Réseau des Grands Sites de France qui l'a accompagné dans sa démarche vers le label.

Contact presse :

01 40 81 78 31